DEMANDE DE SUBVENTION

Les Garennes-sur-Loire

Nom de l'ASSOCIATION

……

Année 2027

A remettre en mairie le dernier trimestre 2026
(avant le 28 novembre dernier délais)

La demande concerne une :

Une association sportive oui

Subvention de fonctionnement ☐
Subvention événementielle ☐

Type de subvention :

Première : ☐

Renouvellement ☐

Pièces à joindre tous les dossiers

- Le dernier rapport d'activités de votre Assemblée Générale et les comptes du dernier exercice.
- Un **relevé d'identité bancaire**,
- Si changement liste des membres du bureau associatif
- Numéro de SIRET
- Le contrat d'engagement Républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'état **signé** (à renouveler chaque année)

Pièces à joindre pour les premières demandes

- Statuts régulièrement déclarés.
- Liste des personnes en charge de l'administration de l'association régulièrement déclarée
- La référence de la publication sur le site internet des JO, ou photocopie du J.O. (seulement lors d'une première demande)

1.1. Identification de la structure

A) Éléments d'identification

Association Nom de votre structure :
.....
Sigle :
Objet :
Activités principales :
Adresse de son siège social :
Code postal :
Commune :
Téléphone :
Télécopie :
Courriel :
Adresse site internet :

Votre structure est affiliée à une fédération : oui
Si oui laquelle ?.....
Votre structure ou vos équipes interviennent à une échelle : Locale

Numéro de SIRET :

B) Personne à contacter au sujet du dossier de subvention :

Nom :.....
Prénom :
Fonction :
Téléphone :
Courriel :

1.2. Présentation de la structure

A) Avez-vous des salariés oui
Si oui combien ……

B) Nombre d'adhérents DES Garennes-sur-Loire :

Homme : Femme :

- de 20 ans homme : - de 20 ans femme :

Association sportive OUI ☐ NON ☐
Arbitrage par des officiels OUI ☐ NON ☐

C) Pour les équipes sportives régionales, préciser les kilomètres annuels parcourus pour les matchs : ……kms

2. Demande de subvention événementielle

Remplir une fiche par événement

Intitulé :
.....

a) Personne chargée de l'action

Nom :
Prénom :
Fonction :
Téléphone :
Courriel :

b) Présentation de l'action

Quels sont les objectifs de l'action ?

.....
.....
.....
.....

Votre action est-elle inter associative :
Si oui avec qu'elle association :

Description de l'action :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

c) Public visé :

☐ Adhérent ☐ Habitant des garennes sur Loire : ☐ Hors commune

Nombre total de bénéficiaires :

☐ Enfants ☐ Jeunes ☐ Adultes ☐ Seniors

Calendrier prévisionnel
Date de début de mise en œuvre :
Durée prévue :

3. Budget prévisionnel de l'action

Budget prévisionnel de l'action

Année ou Exercice 20...

Charges		**Produit**	
Achat		Adhésion	
Service extérieur		Vente	
Frais administratif		Autres (préciser	
Frais de missions			
Taxes		Subvention (les citer)	
Salaires		……..	
Charges		…….	
Amortissement			
Valorisation du bénévolat		Valorisation du bénévolat	
TOTAL		**TOTAL**	

(Budget à joindre dans un document séparé)

4. Déclaration sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toute demande (Initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), (nom et prénom)
Représentant(e) légal(e) de l'associationcertifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants et certifie exactes et sincères les informations du présent dossier.
L'association demande à la commune des Garennes-sur-Loire une subvention de…… .

Fait, le..... à

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

Cette demande sera étudiée par les élus si l'association a remis en septembre les documents nécessaire pour l'occupation des salles communales. Pour rappel, les salles communales sont mises à disposition gratuitement des associations dans le cadre de leurs activités et font partie des avantages donnés par la municipalité des Garennes-sur-Loire.